

Madame C. Béatrice Amouroux Cavallini
2 chemin de la grande combe. 38120 Saint-Egrève
Tél. : 04 76 75 02 38 ou 06 31 13 20 51
Mail : gilbert.cavallini@wanadoo.fr

le 11 novembre 2020

à Mr le Commissaire Enquêteur

OBJET : PLU MONESTIER DE CLERMONT, MES OBSERVATIONS

Monsieur,

Le plan Local d'urbanisme 2020 est actuellement déposé et consultable à la mairie de Monestier de Clermont. Ce PLU me concerne car je possède la maison et le terrain attenants situés 157 grand rue. La maison et son terrain sont cadastrés sous le numéro 0411 et 0412.

Cette maison est occupée par mon fils Hugues Cavallini et sa famille : ils y logent toute l'année. Elle est parfaitement intégrée dans le style du village comme dans celui du Triève : hauteur, aspect du toit, présence d'une frise typique, aspect extérieur ; elle participe à la qualité de l'entrée sud du village à laquelle, d'après le rapport de présentation, le PLU est grandement attaché.

L'examen des différents documents mis à notre disposition en mairie montre que notre bien est concerné par le projet de nouveau PLU, en particulier :

- Rubrique Orientation Aménagement Programmation SECTEUR USINE ET GARE.

- Deux cheminements dédiés au mode doux traversent notre terrain.
- Un cheminement est prévu le long du ruisseau à l'extrémité Est du terrain. nous privant ainsi de l'accès au ruisseau.
- Et un deuxième cheminement coupe la propriété en deux sur un axe Sud Nord rendant la zone Est de notre propriété elle aussi inaccessible.
- L'ensemble de la propriété est destiné à devenir un "espace de balade et de loisir"...

- Rubrique Zonage Zoom SUD

- Des tirets gras noirs surligne mon terrain et ma maison qui semblent être saisis en vue d'une transformation ultérieure.

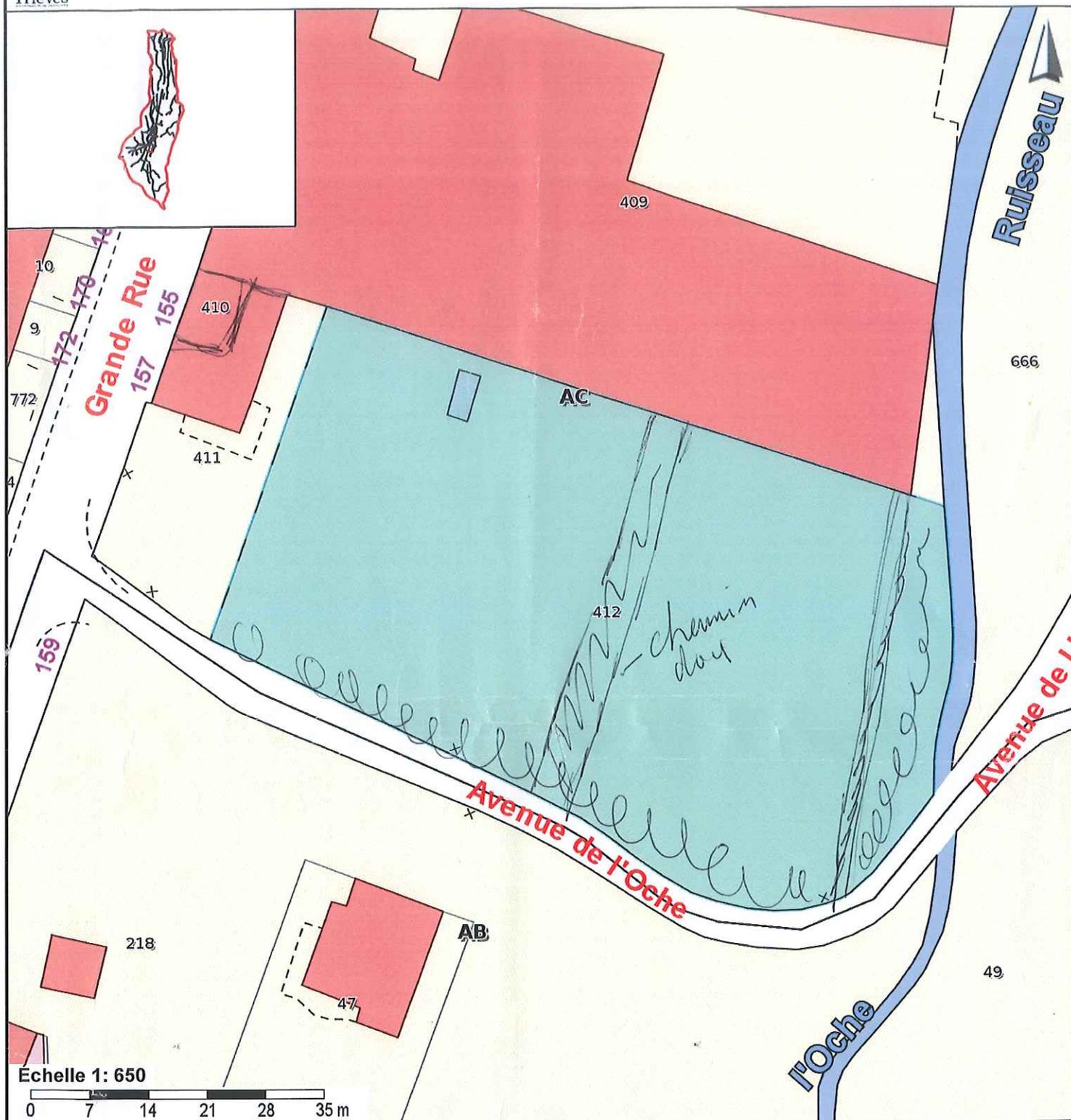
Ces observations me laissent penser que le 157 grand rue est une pièce importante du PLU Zone Sud et ces projets me concernent fortement. Afin de clarifier la situation permettez moi de vous préciser que je ne suis en aucune façon désireuse de me défaire ni de cette maison ni des terrains attenants. De ce fait je vous demanderai de bien vouloir retirer la maison et ses terrains cadastrés 0411 et 0412 du Projet d'Orientation d'Aménagement et de Programmation du Secteur Usine de Clermont et Gare.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement.

Veillez croire Monsieur en mes salutations distinguées.

C. Béatrice Amouroux épouse Cavallini

le 14.11.2020

Cadastre

 Communes

 Parcelles

Batiments

 Bâtiment en dur

 Sections cadastrales

 Subdivisions de section

 Construction légère

